

DÉNOMINATIONS DE CHEMINS

au Petit-Saconnex.

Du 2 Mai 1930

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de l'Agriculture et des Travaux publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil municipal de la Commune du Petit-Saconnex en date du 14 Avril 1930 ci-après:

« Le Conseil municipal du Petit-Saconnex,

Vu la correspondance échangée entre le Conseil administratif et MM. de Morsier et Weibel, architectes, au sujet de la dénomination des chemins créés dans le pré Moillebeau;

Vu le préavis du Département des Travaux publics;
Sur la proposition du Conseil administratif,

Arrête:

D'approuver les dénominations des chemins susvisés, savoir:

1. *Chemin du Point du Jour*, aboutissant au chemin Moillebeau.
2. *Chemin du Pré Cartelier*, aboutissant à la route Chauvet. »

Certifié conforme:

Le Chancelier: Eugène MULLER.
